

saint-pardoux-soutiers

Le conseil des jeunes face à leurs aînés

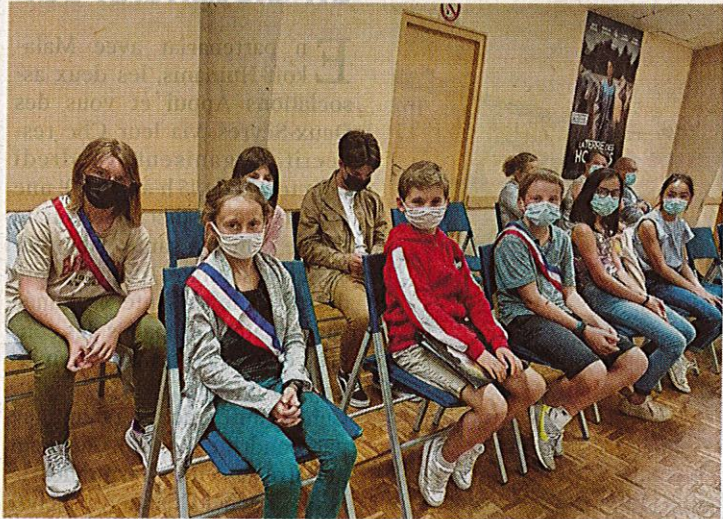
Le conseil municipal de Saint-Pardoux-de-Soutiers s'est tenu le vendredi 10 septembre en présence des enfants du conseil municipal des jeunes. En cette rentrée, ils ont été invités par leurs aînés pour présenter leurs projets et notamment celui du samedi 18 septembre, le Clean up day.

« Enfin, les jeunes auront leur maison »

Expérience particulière pour ces jeunes, un peu intimidés, que d'exprimer leurs motivations face à des conseillers attentifs et intéressés. Audrey Rigaudeau, conseillère qui les accompagne, a réaffirmé leur volonté d'agir pour l'environnement. Le conseil a ensuite déroulé son ordre du jour en présence, pour un moment, de ces jeunes témoins, acteurs de la vie communale.

Certains sujets pouvaient les rejoindre. C'était le cas pour le vote de l'avant-projet sommaire, modifié, de réhabilitation d'un bâtiment communal qui deviendra la maison des jeunes. Cette opération prend sa source dans le cadre de l'implantation des Pôles structurants jeunesse, en collaboration avec le CSC du Val d'Egray.

Le coût est estimé à 69.800 € dont 23.550 € à la charge de la commune et une somme de 46.250 € financée par la communauté de communes Val de Gâtine. La part communale a donc été votée. « Enfin, les jeunes vont avoir leur maison !



« Apporter des changements à la commune pour les jeunes », tel est l'engagement des jeunes conseillers qui sont fiers de leur écharpe.

Cela fait 14 ans que le projet est sur les rails », se réjouit Johann Baranger, maire de la commune.

Création d'une Mam

L'acquisition d'une parcelle du domaine privé a été votée pour faciliter la construction d'une Maison d'assistantes maternelles (Mam). « Ce projet, qui se concrétise, viendra compléter l'offre autour de la petite enfance au sein de la commune », explique Johann Baranger.

Dans le cadre du plan de relance, un appel à projet a été lancé pour équiper l'école publique en matériel numérique. Consultée, l'équipe pédagogique a recensé les besoins. Les conseillers ont choisi l'offre de l'AIPC de La Crèche, pour favoriser la dimension de conseil et formation pour un

montant de 13.267 € TTC hors subvention. L'aide de l'État se monte à 70 % des sommes engagées dans la limite de 3.000 €.

Ugo Dorain, 25 ans et conseiller numérique, était lui aussi invité à se présenter aux élus. Il est employé pour trois ans dans le cadre du plan de relance pour favoriser l'accès et l'usage du numérique en milieu rural, il aura l'occasion de rencontrer les élèves des écoles sur la question du numérique, comme il le fait avec les usagers depuis la mi-août, pour les accompagner et répondre à leurs interrogations. La liste de ses missions est vaste et se définit au fil de ses premiers pas.

Un conseil municipal assurément axé sur l'investissement pour l'avenir.